

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18 Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

Inscriptions en 1^{ère} / Terminale Générale et Technologique au Lycée La Martinière Diderot

Jeudi 2 Juillet 2026 : 8h30-11h30 et Vendredi 3 Juillet 2026 : 8h30-11h30

Pièces à compléter, signer et retourner au lycée : *les documents avec un * sont obligatoires*

- Fiche de renseignements élève*
- Fiche d'inscription pédagogique*
- Fiche d'acceptation du règlement intérieur*
- Fiche intendance
- Fiche laïcité*
- Fiche d'autorisation de sortie pour les élèves mineurs*
- Fiche de droit à l'image* (pour le logiciel PRONOTE)
- Fiche d'urgence infirmerie*
- Fiche confidentielle de renseignements médicaux
- Fiche d'inscription à l'Association Sportive (si concerné)
- Fiche d'inscription à la Maison Des Lycéens (si concerné)

Justificatifs à fournir : *les documents avec un * sont obligatoires*

- Copie des bulletins de 2nde *
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève recto-verso*
- Attestation d'assurance scolaire 2026-2027*
- Justificatif de domicile de l'élève*
- Attestation de la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC)

Pièces à conserver par les familles :

- Procédure d'accueil des élèves à besoin éducatif particulier
- Information restauration scolaire
- Note d'information sur les différents comptes et badges
- Flyer Pass' Région Jeune
- Liste fournitures classes de 1^{ère} STD2A

Contacts utiles :

Mail secrétariat de scolarité (inscriptions, dossiers élèves) : secretariat-eleves.0690037r@ac-lyon.fr

Mail vie scolaire site Diderot (absence et retard élèves) : aed.0690037r@ac-lyon.fr

Mail vie scolaire site Les Augustins (absence et retard élèves) : aed-aug.0690037r@ac-lyon.fr

	Site Diderot	Site Les Augustins
Secrétaire de scolarité	En attente d'affectation	Mme JASON
CPE	En attente d'affectation	Mme MILLIOZ
Infirmière	Mme DJABARI	Mme BERGERET

Organisation de la rentrée scolaire : prise en charge par le professeur principal la matinée

- Rentrée des élèves internes de 1^{ère} et Terminale Générale et Technologique :
Mardi 1^{er} Septembre 2026 à 10h30
- Rentrée des élèves de 1^{ère} et Terminale Générale et STI2D :
Mardi 1^{er} Septembre 2026 à 13h40 sur le site Diderot (fin de la journée à 16h40)
- Rentrée des élèves de 1^{ère} et Terminale STL et STD2A :
Mardi 1^{er} Septembre 2026 à 13h40 sur le site des Augustins (fin de la journée à 16h40)

Fournitures et manuels scolaires :

- Chaque professeur indiquera aux élèves la **liste des fournitures le jour de la rentrée.**
- Les manuels scolaires sont intégralement financés par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils seront distribués aux élèves dans les meilleurs délais courant Septembre. Pour recevoir les manuels scolaires, **les élèves doivent obligatoirement créer un pass' région jeune sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>.**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. Non, je refuse.**Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?** Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : __/__/____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

FICHE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN CLASSE DE

1^{ère} Terminale

Cocher les cases qui correspondent à votre demande
Joindre à cette fiche la photocopie des trois bulletins de 2^{nde} ou de 1^{ère}.

NOM et Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Etablissement d'origine :

⊙ **Filière générale ou technologique :**

- Filière générale
- Filière technologique :
 - S.T.D.2.A. (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)
 - S.T.L. (Sciences et Technologies de Laboratoire)
 - S.T.I.2.D. (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

⊙ **Langues vivantes suivies :** (2 langues obligatoires)

- Anglais + Allemand
- Anglais + Espagnol
- Anglais + Italien

(Attention : une LV2 non dispensée dans l'établissement : Arabe, Chinois, Portugais.... Sera suivie par le CNED, à charge de la famille)

A / **FILIÈRE GÉNÉRALE :**

⊙ **Enseignement de spécialité ⁽¹⁾ de première (3 au choix) et terminale (2 au choix) :**

- Mathématiques (Les élèves qui ne choisissent pas maths suivront obligatoirement l'option maths 1.5h hebdo en première générale)
- Sciences Physiques Chimie (S.P.C.)
- Sciences et Vie de la Terre (S.V.T.)
- Numérique et Sciences Informatiques (N.S.I.)
- Langues, Littératures et Cultures Etrangères Anglais (L.L.C.E.)
- Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)
- Science de l'ingénieur (S.I.) :
 - => En première, obligation de choisir une tripléte parmi :
 - Maths + Sciences physiques + S.I.
 - Maths + N.S.I. + S.I. (avec obligation d'abandonner S.I. en Terminale)

⊙ **Enseignement optionnel de Première⁽²⁾⁽³⁾** : Section européenne anglais, DNL SI

- Option suivie en Seconde
- Option non suivie en Seconde (en fonction des résultats)

⊙ **Enseignement optionnel de Terminale⁽²⁾** :

- Maths expert (si spécialité Maths suivie en 1^{ère} et en Terminale)
- Maths complémentaires (si spécialité Maths suivie en 1^{ère} mais abandonnée en Terminale)

B / FILIÈRE TECHNOLOGIQUE :

⊙ **Enseignement de spécialité⁽¹⁾ de Terminale STI2D :**

- E.E. : Energie et Environnement
- I.T.E.C. : Innovation Technologique et Eco-Conception
- S.I.N. : Système Information Numérique
- A.C. : Architecture et Construction

*(1) Chaque enseignement est soumis à un nombre restreint de places disponibles.
Une commission spécifique se réunira pour valider chaque demande.
L'affectation définitive dans une option vous sera communiquée en Juillet.
Aucun changement d'enseignement de spécialité ne pourra être accepté.*

(2) L'élève inscrit s'engage à poursuivre l'option tout au long de l'année.

(3) Option non accessible en terminale si non suivie en première.

À, le.....

Signature des représentants légaux :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Acceptation du règlement intérieur de l'établissement

Le règlement intérieur est disponible via <https://edurl.fr/lmd-RI> ou en scannant ce QR code :



En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Lycée La Martinière Diderot, j'accepte l'ensemble des dispositions de celui-ci et je m'engage à en respecter toutes les clauses.

ÉLÈVE
Nom et prénom de l'élève :
.....
.....
.....
Signature de l'élève précédée de la mention « lu et approuvé » :
Fait à, le

RESPONSABLES LÉGAUX OU ÉLÈVE MAJEUR
Noms et prénoms des responsables légaux ou de l'élève majeur :
.....
.....
Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur précédée de la mention « lu et approuvé » :
Fait à, le

Merci de privilégier la saisie en ligne de cette fiche sur :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fiche-intendance-26-27-lmd>

Si vous ne pouvez pas effectuer cette démarche en ligne : imprimez, complétez cette fiche et remettez-la, accompagnée de votre RIB, le jour de l'inscription.

- Lycée Général et Technologique La Martinière Diderot
 Lycée Professionnel Diderot

Classe :

ÉLÈVE

NOM :

Prénom :

RESPONSABLE LÉGAL ET FINANCIER

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Ville + Pays :

Mail :

RESPONSABLE LÉGAL

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Ville + Pays :

Mail :

(Mail indispensable pour faciliter nos échanges et l'envoi des factures)

Je soussigné, le responsable légal et financier, demande l'inscription de l'élève ci-dessus mentionné en qualité de :

<input type="checkbox"/> TICKET	Repas à payer d' <u>avance</u> par crédit sur compte Turboself
<input type="checkbox"/> INTERNE	Sous réserve d'acceptation du dossier.

Nous avons pris connaissance du document « **RÈGLEMENT ET TARIFS** » (disponible sur le site <https://martiniere-diderot.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>) concernant l'adhésion à l'internat ou à la demi-pension.

Signature responsable légal et financier :	Signature responsable légal :	Signature élève :

Les signatures seront précédées de la mention « LU ET APPROUVÉ ».

Joindre un relevé d'identité bancaire

(pour versements bourse ou remboursements trop-perçus)

Ne pas agraffer. Merci de préciser au dos nom et prénom de l'élève.

Pour les boursiers : le RIB doit être au nom du parent qui a fait la demande de bourse.

Pour toute information, contacter le secrétariat d'intendance – Service Restauration

au bureau A243 (Site Diderot) – 04 37 40 87 60

Mail : Restauration-LyceelMD@ac-lyon.fr

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou RÉINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 141-5-1 (principe de laïcité), L 141-5-2, L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'École est laïque. Lieu de neutralité pour les personnels et de discrétion pour les élèves, l'École est un espace de transmission de savoirs et d'acquisition de connaissances scientifiques tout autant que d'émancipation où se forment les futures citoyennes et futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses, mais leur expression à l'École est encadrée, ce qui impose le respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves -ou étudiants inscrits dans un établissement scolaire du 2nd degré pour leur cursus supérieur- sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Madame, Monsieur,

Conformément aux textes officiels, tout élève mineur n'est pas autorisé à quitter le lycée pendant sa journée de cours, sauf autorisation de son responsable légal.

Par conséquent, vous voudrez bien nous retourner complétée et signée l'autorisation ci-dessous pour la rentrée scolaire. Cette autorisation est valable uniquement pour l'année scolaire 2026-2027.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**AUTORISATION DE SORTIE POUR ÉLÈVES
MINEURS ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Responsable légal de l'élève Classe

autorise (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

n'autorise pas (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

A le

Signature du responsable légal :

(1) rayer la mention inutile

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Droit à l'image – Images d'élève

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale.
Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER et EXPLOITER L'IMAGE

Je soussigné (*nom et prénom des représentants légaux*) :

.....
autorise le Lycée La Martinière Diderot Lyon 1er

- à photographier mon enfant mineur (*nom prénom*)
 - scolarisé(e) pour la présente année scolaire en classe de (*classe*)
- au sein du lycée La Martinière Diderot

- à utiliser l'image de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation interne à l'établissement scolaire : photographie du visage, sous forme numérique, à fin d'identification dans la fiche signalétique du **logiciel PRONOTE** (gestion des absences, retards, résultats scolaires)
- à diffuser l'image de mon enfant susmentionné dans le cadre de l'utilisation de ce logiciel.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le

Signatures des représentants légaux
précédées de la mention « *lu et approuvé - bon pour accord* »

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

FICHE D'URGENCE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CLASSE :

NOM :

Prénom :

Date de
naissance :

N° portable
élève :

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale

Numéro et adresse de l'assurance scolaire

CONTACTS UTILES

Responsable légal 1 :

N° tél :

Adresse postale :

Responsable legal 2 :

N° tél :

Adresse postale :

Personne susceptible de vous prévenir
rapidement : NOM et N°

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'établissement. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille (voir information aux familles pour les élèves mineurs INTERNES). Les frais engagés sont à la charge de la famille et non de l'établissement.

Avez-vous bénéficié l'an dernier d'un aménagement scolaire particulier ?

OUI

NON

Si oui, lesquels ?

PPS

PAI

PAP

CNED

Autre :
.....

Souhaitez-vous le renouveler cette année ?

OUI (si oui, merci de fournir tout document utile dès le jour de la réinscription)

NON

Êtes-vous titulaire d'un diplôme de 1er secours civique :

PSC 1

PSC 2

Non

Date d'obtention :

Date d'obtention :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, asthme, diabète, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :
.....
.....
.....

**Signature du
représentant légal
et/ou de l'élève
majeur :**

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

IMPORTANT : DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière de l'établissement (pas de médecin scolaire).

FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

(à remettre, si vous le souhaitez, au directeur ou chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière scolaires)

Cette fiche est à compléter dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de la santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et, en particulier, des soins ou prises de médicaments **pendant le temps scolaire** sont nécessaires.

A cet effet, un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande et avec votre participation, sous l'autorité du directeur d'école ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire ou de PMI et l'infirmière scolaire.

Enfant (Nom, Prénom) :

Classe :

Ecole ou établissement scolaire :

Coordonnées des parents ou représentants légaux :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

♦ Maladie dont est atteint votre enfant :

♦ Joindre, **sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, de PMI**, les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques,
- un protocole d'urgence précisant les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès.

C'est à partir de ces éléments que le projet d'accueil individualisé sera rédigé par le médecin de l'établissement scolaire.

Pour mettre au point le projet d'accueil individualisé **vous devez prendre contact** avec le directeur d'école ou le chef d'établissement **ainsi** qu'auprès du médecin ou de l'infirmière scolaire ou du médecin de PMI selon le cas **et convenir d'un rendez-vous**.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé.

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom, prénom et signature)



ASSOCIATION SPORTIVE LA MARTINIÈRE DIDEROT 2026-2027

*Tu veux venir pratiquer du sport en LOISIR et/ou COMPETITION au lycée ? Rejoins l'AS !
NOUVEAUTE : Des Inter-Classes toute l'année sous forme de championnat.*

*Le planning sera donné en début d'année scolaire :
activité entre 12 H et 14 H et compétition le mercredi après-midi*



BADMINTON



VOLLEY-BALL



FOOT EN SALLE



MUSCULATION



BASKET-BALL



TRAIL

Des sorties d'Activités de Pleine Nature sont proposées durant l'année



VTT



BIATHLON



VOILE

Autorisation parentale (obligatoire)

**20 euros pour
toute l'année***

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise (2)

..... en classe de né(e) le à participer aux activités de l'Association

Sportive du lycée Martinière-Diderot, autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention
médicale ou chirurgicale (3) / Tél portable de l'élève : Tél des parents :

Je déclare avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant
dans le cadre des activités de l'AS.

Fait à le

SIGNATURE :

(1) Rayer la mention inutile (2) Indiquer le nom et prénom du licencié (3) Rayer en cas de refus d'autorisation.

*Espèce ou chèque à l'ordre de : AS La Martinière Diderot

MAISON DES LYCÉENS

Lycée La Martinière Diderot

La maison des lycéens (MDL) est une association loi 1901 gérée par les élèves et pour les élèves. Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membre de la MDL. Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion au sein de l'association en intégrant le bureau par exemple.

Une maison des lycéens : pour quoi faire ?

- Améliorer le cadre de vie des lycéens et à l'internat (achat de mobilier, jeux de société...)
- Développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté au profit des élèves et notamment des internes.
- Créer et financer des clubs au sein du lycée.

Réalisation de la MDL :

Carnaval, photographies de classe, journées à thème, organisation de fêtes à l'internat, projet sweat avec logo, projets solidaires.

#

BULLETIN D'ADHÉSION à la MDL du lycée LA MARTINIÈRE DIDEROT

Nom.....Prénom.....
Classe (en 20.../20....).....

Adresse mail de l'élève pour recevoir les informations de la MDL.....

Souhaite adhérer à la MDL

Je m'acquitte d'une :

- Cotisation de 8€ (uniquement en chèque à l'ordre de la Maison des lycéens, noter le nom de l'élève au dos du chèque).

Signature de l'adhérent majeur

Signature des parents de l'adhérent mineur

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

1 Votre enfant bénéficiait dans son établissement d'origine d'un Projet d'accueil personnalisé (PAP), vous souhaitez qu'il soit reconduit (Circulaire n° 2015-016 du 22-01-2015)

Merci de remettre à l'infirmier(e) présent(e) à la chaîne d'inscription le livret du PAP de votre enfant.

Ce livret pour être complet, doit comporter :

- la page d'introduction rempli par le médecin scolaire ou traitant qui l'a renseigné, à sa mise en place.
- les adaptations et aménagements mis en œuvre lors de l'année scolaire écoulée après évaluation de l'équipe enseignante au regard des difficultés rencontrés par votre enfant.

Ce livret, signé du chef d'établissement, s'il n'est déjà en votre possession, est à demander auprès de l'établissement scolaire d'origine.

Le livret, une fois en notre possession, sera remis au plus tôt au professeur principal de la classe qui pourra alors communiquer le document à la nouvelle équipe enseignante et l'informer des besoins de votre enfant.

2 Votre enfant nécessite un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et a une reconnaissance handicap MDPH (Loi sur le handicap du 11/02/2005 décret n°2014-1485 du 11/12/2014)

Merci de vous mettre en lien avec l'infirmerie du site dans lequel votre enfant est inscrit. L'infirmerie informera le chef d'établissement et elle pourra vous conseiller.

Pour information L'enseignante référent de notre secteur pour la scolarisation des élèves en situation de handicap est Mme RIF. L'infirmerie pourra vous donner ses coordonnées, faire lien avec le médecin scolaire, le professeur principal de la classe et ainsi faciliter l'accueil spécifique de votre enfant dans l'établissement.

3 Votre enfant nécessite un Projet d'Accueil Individualisé (Circulaire n°2003-135 du 8/09/2003 code de l'éducation art. D351-9)

Ce document est mis en œuvre pour les adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période. Il permet la prise de traitement médicamenteux sur le temps scolaire, de préciser la conduite à tenir en cas d'urgence vitale, la mise en place d'aménagements nécessaires de la scolarisation au regard de la pathologie. La famille renseigne la fiche confidentielle de renseignements médicaux (pièce jointe) et joint sous pli cacheté confidentiel les documents établis par votre médecin traitant.

Le Dr LANCELOT, médecin scolaire, pourra vous recevoir avec votre enfant pour établir le PAI ; le professeur principal pourra être convié(e).

Pour la reconduction d'un PAI les certificats et/ou protocoles d'urgence médicaux doivent également être réactualisés pour la nouvelle année scolaire. L'infirmerie informera le chef d'établissement et pourra vous conseiller.

4 Votre enfant nécessite un aménagement pour les examens – Application Incluscol (Circulaire du 8/12/2020 organisation de la procédure et adaptations et aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap)

Incluscol est une application qui automatise et sécurise la gestion d'une demande d'aménagement d'épreuves pour les examens. Elle permet aux candidats de saisir en ligne directement leurs demandes d'aménagement d'épreuves.

Plus d'informations : <https://www.ac-lyon.fr/demande-d-amenagement-des-epreuves-d-examen-121464>

L'équipe de direction



ACCUEIL, RESTAURATION et HEBERGEMENT DES ELEVES DE LA MARTINIÈRE DIDEROT

1 - LE BADGE : Accès à l'établissement et aux restaurants scolaires

Chaque élève est en possession d'un badge qui lui est remis gratuitement dès son entrée dans l'établissement. Il permet l'accès aux 3 sites (Diderot, Les Augustins, La Centrale) et aux deux selfs (sur les sites Diderot et Les Augustins).

CE BADGE EST STRICTEMENT PERSONNEL : tout prêt est passible d'une sanction.

L'élève doit toujours l'avoir sur lui et en prendre soin. Il est valable toute sa scolarité dans l'établissement.

Cette carte est à renouveler obligatoirement en cas de dégradation ou de perte au prix de **10 €** (tarif 2026 en cours). La perte doit être signalée pour éviter une utilisation frauduleuse (accès ou consommation de repas par autrui).

⚠ **ATTENTION** : l'accès à l'établissement et à la restauration scolaire est autorisé sous réserve que l'élève se conforme aux règles en vigueur. C'est le chef d'établissement du lycée La Martinière Diderot qui autorise ou non un élève à en bénéficier. En cas de non-respect du règlement, celui-ci peut décider l'exclusion provisoire ou définitive de l'élève.

2 - SITES ET RESTAURANTS SCOLAIRES : Modalités et horaires

L'établissement : les sites des Augustins et de Diderot sont ouverts de **07h45 à 18h30** du lundi au vendredi pour les lycéens (selon le calendrier scolaire).

L'entrée se fait :

- Site Diderot : 41, Cours Général Giraud ou Rue Ornano
- Site Les Augustins : 18, Place Gabriel Rambaud

Les restaurants scolaires : Les élèves sont accueillis aux restaurants scolaires sur les sites Diderot et Les Augustins, ouverts de **11h30 à 13h30** du lundi au vendredi en période scolaire.

- Restaurant scolaire du site Diderot : accès réservé aux lycéens par la passerelle du bas.
- Restaurant scolaire du site Les Augustins : accès unique pour tous les usagers.

L'élève doit obligatoirement être muni de son badge pour accéder aux restaurants scolaires.

En cas d'oubli exceptionnel, l'élève peut obtenir un laissez-passer grâce au mot de passe distribué en début d'année, aux bornes situées sur les deux sites (sous réserve que le solde de son compte soit créditeur d'au moins un repas).

3 - TARIFS : Internat et ticket

Formule qui permet à l'élève de fréquenter le self selon ses besoins. Les repas sont payables d'avance et déduits à chaque passage. Un seul passage par jour est autorisé pour les élèves.

Nota: le compte doit être crédité d'un repas minimum pour délivrer un plateau. A défaut, l'élève sera refusé au restaurant scolaire.

Formule	TARIF 2026			
	2ème trim 25/26 Janv/mars 2026	3ème trim 25/26 Avril/juillet 2026	1er trim 26/27 Sept/dec 2026	Ticket
Interne Petit-déjeuner – Déjeuner – Dîner – Hébergement	556,00 €	556,00 €	727,00 €	/
« Ticket » - payable d'avance (Déjeuner)	/	/	/	4,40 €

⚠ **ATTENTION** : L'internat est conditionné au paiement des factures, le lycée se réserve le droit d'annuler une inscription en cas de non-paiement des sommes dues. Dans ce cas, l'accès reste possible uniquement le midi grâce au ticket payé d'avance.

4 - MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement peut s'effectuer :

⇒ **En ligne** : paiement sécurisé sur TurboSelf - pour un minimum de 1 euro.

Création du compte TURBOSELF :

- Se rendre sur le site :

<https://martiniere-diderot.ent.auvergnhonealpes.fr>

Rubrique « Restauration » et « Paiement en ligne »

- Sur le site TURBOSELF, dérouler l'écran vers le bas et cliquer sur « Créer votre compte ».
- Compléter les différents champs demandés en indiquant :
 - a) Numéro de la carte distribuée le jour de la rentrée = les 5 derniers chiffres qui sont indiqués sur votre badge : 2545 – XXXXX
 - b) Une adresse mail valide sur laquelle vous recevrez sous 48h un courriel contenant un lien d'accès à votre compte TURBOSELF.
- A réception du mail, cliquer sur le lien pour accéder à votre compte TURBOSELF et définir un mot de passe personnel (attention : il sera demandé à chaque connexion).

Paielement :

Lorsque le compte est créé, les paiements se font :

- En saisissant mail et mot de passe sur le site TURBOSELF
- Ou avec vos codes personnels de connexion sur votre compte ENT dans la rubrique « autres services ».

⚡ **ATTENTION** : les comptes ne sont crédités que le lendemain matin.

⇒ **Par carte bancaire, espèces** (ou chèque, à l'ordre du *Lycée La Martinière Diderot* – avec nom, prénom et numéro du badge au verso) auprès du service intendance – Site Diderot Bureau A243 (Permanence au restaurant scolaire site Les Augustins sur le temps du repas).

5 - AIDES – BOURSES

- Une demande d'aide exceptionnelle (Fonds Social) peut être déposée auprès de l'assistant(e) social(e) du lycée.
- La bourse est automatiquement retenue pour payer la facture de l'internat. Si le montant de la bourse est supérieur à celui de la facture, l'excédent est versé à la famille, s'il est inférieur, une facture est transmise. Les élèves boursiers doivent fournir un RIB au nom du responsable légal à qui la bourse a été attribuée.

**Pour toute information, contacter le secrétariat d'intendance – Service Restauration
au bureau A243 (Site Diderot) – 04 37 40 87 60
Mail : Restauration-LyceelMD@ac-lyon.fr**

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTS COMPTES & BADGES

Le Badge du Lycée La Martinière Diderot

Il est remis à chaque élève entrant, à la rentrée. Il sera à conserver tout le long de la scolarité au Lycée La Martinière Diderot. Il permet l'accès aux différents sites ainsi que l'accès au restaurant scolaire. Il est impératif de l'avoir toujours sur soi (voir règlement intérieur)



Le Pass Région Jeune AURA

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>

Il est impératif de la commander avant la rentrée pour obtenir gratuitement les manuels scolaires qui seront distribués aux détenteurs du pass à la rentrée ainsi que d'autres avantages.



Le compte EduConnect

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Il est obligatoire d'activer à votre compte EduConnect, notamment pour mettre à jour les données administratives de votre enfant.



Le Pass Culture

<https://pass.culture.fr/>

Vous devez l'activer pour bénéficier de la gratuité de certaines sorties scolaires qui pourront être proposées par les enseignants ainsi que d'autres avantages. Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte EduConnect.



L'accès à l'ENT du Lycée La Martinière Diderot (Environnement Numérique de Travail)

<https://martiniere-diderot.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

L'accès se fait grâce à votre compte EduConnect, il vous permet d'accéder à toutes les informations relatives au Lycée la Martinière Diderot ainsi que l'emploi du temps, le cahier de texte et la messagerie.





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Plein d'avantages
en Auvergne-Rhône-Alpes

2026-2027



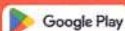
**RETROUVE TOUS
LES AVANTAGES ICI:**



auvergnerhonealpes.fr



**TÉLÉCHARGE
L'APPLI** sur



auvergnerhonealpes.fr



**COMMANDE VITE
TON PASS' RÉGION JEUNES**

C'EST POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA¹, en MFR², en missions locales...

Le PASS' Région jeunes, c'est pour toi et c'est gratuit!

**COMMENT OBTENIR
MON PASS' RÉGION JEUNES ?**

- 1 Je le commande à partir du 3 juin, dès que je connais précisément mon futur établissement, sur :**
 - > l'application PASS' Région jeunes
 - > le site auvergnerhonealpes.fr
- 2 Mon futur établissement doit valider ma demande.**
- 3 Je reçois ma carte sous 15 jours et je peux l'utiliser immédiatement pour les avantages manuels scolaires³ et équipement professionnel, ou dès le 1^{er} septembre pour les autres avantages.**

¹ Centre de Formation d'Apprentis

² Maison Familiale Rurale

³ Pour savoir qui est concerné, rendez-vous sur auvergnerhonealpes.fr

MES AVANTAGES

Le PASS' Région jeunes offre **plein d'avantages** pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes:

- Scolarité** : gratuité des manuels scolaires (pour les lycéens), aide à l'achat de manuels scolaires et d'équipements professionnels si la formation le nécessite
- Culture** : places de cinéma, musées et expos, livres «loisir», spectacles et concerts
- Sport et loisirs de pleine nature** : licence sportive, chasse et pêche
- Santé** : formation Premier Secours Citoyen, coupons «dépistage / prévention»
- Permis de conduire B** : après réalisation d'une mission d'engagement
- Bons plans** : tout au long de l'année...



auvergnerhonealpes.fr

FOURNITURES CLASSE STD2A

DESIGNATIONS	Qté LOT	HT uni	HT Total	TTC Total
CAD brut 52x37 élastique (pour format A3)	1	4,13 €	4,13 €	4,96 €
CAD brut 52x72 élastique (pour format raisin)	1	6,21 €	6,21 €	7,45 €
Porte carton à dessin 76x6x62cm	1	10,79 €	10,79 €	12,95 €
Porte carton à dessin 55x6x40cm	1	8,29 €	8,29 €	9,95 €
Plaque de coupe opaque verte 30x45cm	1	4,38 €	4,38 €	5,26 €
Règle de découpe alu anti-dérapante 50cm	1	4,13 €	4,13 €	4,96 €
Equerre 60° 36cm graduée Staedtler	1	5,46 €	5,46 €	6,56 €
Blister couteau de précision Artist N°1 + 2 lames	1	2,38 €	2,38 €	2,86 €
Ciseaux litho acier 17cm	1	6,59 €	6,59 €	7,91 €
Crayon Stabilo Othello 4B graphite	1	0,46 €	0,46 €	0,55 €
Mine de plomb 6B Cretacolor	1	1,00 €	1,00 €	1,20 €
Etui 12 Mines 0,5 HB Staedtler Mars Micro	1	0,79 €	0,79 €	0,95 €
Gomme Staedtler Mars plastic	1	1,00 €	1,00 €	1,20 €
Feutre pinceau Dalbe DB-Brush noir 072	1	0,99 €	0,99 €	1,19 €
Feutre Promarker Black	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Cool Grey 2	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Cool Grey 3	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Cool Grey 4	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Cool Grey 5	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Warm Grey 1	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Jaune Y657	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Citrouille 0467	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Rouge R666	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Vert citron G178	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Bleu nuage B318	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Feutre Promarker Gris glace 0 IG0	1	2,20 €	2,20 €	2,64 €
Trousse en bambou 5 compartiments range pinceaux et brosses 33x33cm	1	4,13 €	4,13 €	4,96 €
Boîte aquarelle Van Gogh 12 + 3 1/2 godets	1	11,21 €	11,21 €	13,45 €
Bloc Canson bristol blanc extra lisse 20fles A3 250gr	1	9,44 €	9,44 €	11,33 €
Paquet de 25 fles papier dessin Dalbe 50x65 160gr	1	5,17 €	5,17 €	6,20 €
Pochette papier C à Grain Canson pour Dalbe 10fles A3 224g	1	3,67 €	3,67 €	4,40 €
Pochette calque Canson pour Dalbe 10fles A3 70gr	1	3,17 €	3,17 €	3,80 €
CARNET CROQUIS ONE 21,6X14 98F COUSU PETIT COTE 100G PAYSAGE	2	3,29 €	6,58 €	7,90 €
Taille-crayon JPC Création réservoir deux usages	1	1,13 €	1,13 €	1,36 €
Pinceau rond Acryl 920R N°4 (toute technique) manche court	1	0,49 €	0,49 €	0,58 €
Pinceau rond Acryl 920R N°6 (toute technique) manche court	1	0,55 €	0,55 €	0,66 €
Pinceau rond Acryl 920R N°8 (toute technique) manche court	1	0,57 €	0,57 €	0,68 €
Brosse plate Acryl 930P N°10 (toute technique) manche court	1	0,58 €	0,58 €	0,70 €
Brosse plate Acryl 930P N°20 (toute technique) manche court	1	1,90 €	1,90 €	2,28 €
Pinceau à réservoir d'eau Pentel 10ml	1	4,96 €	4,96 €	5,95 €
Encre de chine Wingo 60ml	1	1,63 €	1,63 €	1,96 €
Set 5 gouges et 1 poignée hêtre linogravure ESSDEE	1	7,08 €	7,08 €	8,50 €
Gouache Pebeo Studio 100ml (5 primaires)	1	17,08 €	17,08 €	20,50 €
Porte-mine 0,5 Faber Grip-matic	1	1,58 €	1,58 €	1,90 €
Boîte métal 24 crayons Faber Polychromos	1	27,91 €	27,91 €	33,49 €
Feutre calibré Pigma Micron 0,60mm Noir 49	1	1,57 €	1,57 €	1,88 €
Blister 3 tubes de colle liquide 30ml Scotch	1	4,43 €	4,43 €	5,31 €
Cutter eco 18mm	1	0,60 €	0,60 €	0,72 €
Etui 10 lames de cutter Fiducial 18mm	1	0,55 €	0,55 €	0,66 €
Ramette papier blanc standard 500 feuilles A3 80g	1	10,22 €	10,22 €	12,26 €
Ramette papier blanc standard 500 feuilles A4 80g	1	4,25 €	4,25 €	5,10 €
CLE USB 16G Verbatim V3 Store N'Go	1	9,21 €	9,21 €	11,05 €
Eco taxe copie sur clé USB	1	1,51 €	1,51 €	1,81 €

TOTAL à titre informatif

224,17 €

269,00 €